

| | |
|---|--|
| <p>Région Rhône-Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p> | <p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</p> <p>Séance du mardi 25 octobre 2016</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 18 octobre 2016, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mardi 25 octobre 2016 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.</p> |
| <p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 11</p> <p>Présents : 10</p> <p>Votants : 11</p> <p>Délibération n°D_2016_10_25_04</p> | <p>Etaient présents : M. Alain Chamosset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Philippe Marguerie, M. Alain Cartier, M. Aurélien Chaîne, Mme Maryline Derouet, M. Fabrice Excoffier, M. Julien Verdier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absent ayant donné procuration : M. Jean-Luc Barthod à Mme Raphaëlle Cons Absent excusé : / Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Raphaëlle Cons est désignée pour remplir cette fonction.</p> |

Objet : Modification de la délibération n° D_2016_01_20_05 portant sur la désignation des membres de la commission « Aménagement du Territoire » de la Communauté de Communes du Val des Ussets (CCVU)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2015-0033 du 22 octobre 2015 autorisant la prise de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) par la CCVU ;

Vu la délibération n°2015/12/01 du 14 décembre 2015 de la CCVU ;

Vu la délibération n°D_2016_01_20_05 du 20 janvier 2016 portant désignation des membres de la commission « Aménagement du Territoire » de la Communauté de Communes du Val des Ussets (CCVU) ;

Vu la lettre de démission de Madame Sandrine Jallin de ses fonctions de conseillère municipale reçue en mairie le 6 octobre 2016 ;

Considérant qu'il convient de désigner un délégué suppléant pour la commune de Contamine-Sarzin ;

Monsieur le Maire rappelle les noms des membres de la commission « Aménagement du Territoire » de la Communauté de Communes du Val des Ussets (CCVU), à savoir :

- Délégués titulaires : M. Alain CHAMOSSET, M. Patrick FALCOZ

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **DESIGNE**
 - M. Philippe MARGUERIE

délégué suppléant à la commission « Aménagement du Territoire » de la Communauté de Communes du Val des Ussets (CCVU).

La présente délibération sera notifiée au président de la Communauté de Communes du Val des Ussets.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

| | |
|--|---|
| <p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 26 octobre 2016</p> <p>Et de la publication le :</p> | <p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 26 octobre 2016</p> <p>Le Maire,</p> <p>Alain CHAMOSSET</p> |
|--|---|

